

BARÈME DES HONORAIRES au 1er Juillet 2022 (Montant maximum)

**AGENCES
D'AUJOURD'HUI**

A - VENTE DE LOCAUX À USAGE D'HABITATION

PRIX NET VENDEUR		HONORAIRES T.T.C (TVA 20 % comprises) EN SUS DU PRIX VENDEUR		
1 000 €	à	14 999 €	Forfait	2 300 €
15 000 €	à	30 000 €	Forfait	3 000 €
30 001 €	à	50 000 €	Forfait	4 000 €
50 001 €	à	80 000 €		8,50%
80 001 €	à	130 000 €		7%
130 001 €	à	200 000 €		6,50%
200 001 €	à	400 000 €		6%
400 001 €	et	au-delà		5%

Les honoraires sont arrondis à la dizaine d'Euro inférieur

B - LOCATION A USAGE D'HABITATION**EN RÉSIDENCE PRINCIPALE**

HONORAIRES DE MISE EN LOCATION : 8% T.T.C / m²
HONORAIRES D'ETAT DES LIEUX : 3% TTC / m²
TOTAL HONORAIRES TTC : Soit 11 € / m²
à la charge de chacune des parties, bailleur et locataire

Mandat de vente :

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire.

Mandat de recherche :

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur